

On estime que la moitié des communautés nord-américaines ont été touchées par des incendies majeurs entre 1815 et 1915. Afin de faire face à ces catastrophes, les compagnies d'assurance ont cherché à évaluer les risques en enquêtant sur le cadre bâti. Et c'est ainsi que sont apparus les plans d'assurance incendie. Les premiers sont produits à Londres à la fin du XVIII^e siècle. L'idée sera ensuite reprise en Amérique du Nord par plusieurs, mais les deux plus connus sont, pour les États-Unis, D. A. Sanborn, qui se lance en affaires en 1867 et, au Canada, l'ingénieur Charles E. Goad qui publie un premier plan d'assurance incendie de la ville de Lévis en 1875. L'entreprise de ce dernier dressera, au fil des décennies, les plans de 1 300 villes canadiennes à l'aide de jolies planches en couleur.



Figure 1. Un dépliant commercial de 1879 de Charles Edward Goad, Archives nationales du Canada C-061913.

Si ces plans renferment des détails fort révélateurs de la croissance urbaine et du cadre de vie d'autrefois, leur caractère technique a pu en rebuter plus d'un et n'est pas étranger au fait qu'ils demeurent une source négligée de l'histoire. C'est la raison de ce texte : en faire une présentation détaillée, à partir de l'exemple montréalais, pour encourager les amateurs d'histoire et de géographie urbaine à les utiliser dans leurs recherches en profitant de la disponibilité de plusieurs exemplaires sur Internet.

Alors qu'ils sont seulement prêtés aux compagnies d'assurance par Goad ou par ceux qui prendront la suite, les plans compilés en différents volumes doivent souvent leur être retournés car, afin de tenir compte de l'évolution du construit de la métropole, les planches nécessitent des mises à jour sur une base régulière. Ainsi, un des exemplaires publié initialement en 1892, comporte des inscriptions indiquant qu'il a été corrigé jusqu'en février 1895, puis jusqu'en

juin 1898, en avril 1900, en février 1903 et finalement en janvier 1907. Comme le mentionnent Alban Berson et Jean-François Palomino, qui ont rédigé pour BANQ un guide très détaillé d'utilisation des plans de villes et villages : «Lorsqu'il y avait des changements majeurs dans le paysage urbain, les plans étaient récupérés par l'éditeur et mis à jour grâce à un système d'étiquettes collées sur les planches.» De cette manière, l'entreprise procédait à des révisions partielles sans devoir réimprimer les volumes.

En 1920, par exemple, l'entreprise a prévu 20 révisions pour la planche 340 qu'elle a fait dessiner sur des étiquettes numérotées et disposées pêle-mêle sur une même feuille. Une fois imprimée, celle-ci –heureusement conservée sous forme d'un négatif en noir et blanc – a été découpée selon les besoins. À la figure 2, une section du négatif montre trois étiquettes, les n^{os} 1, 3 et 18 dont la première couvre le coin supérieur droit de la planche que nous voyons ensuite bel et bien mise à jour (voir la figure 3).

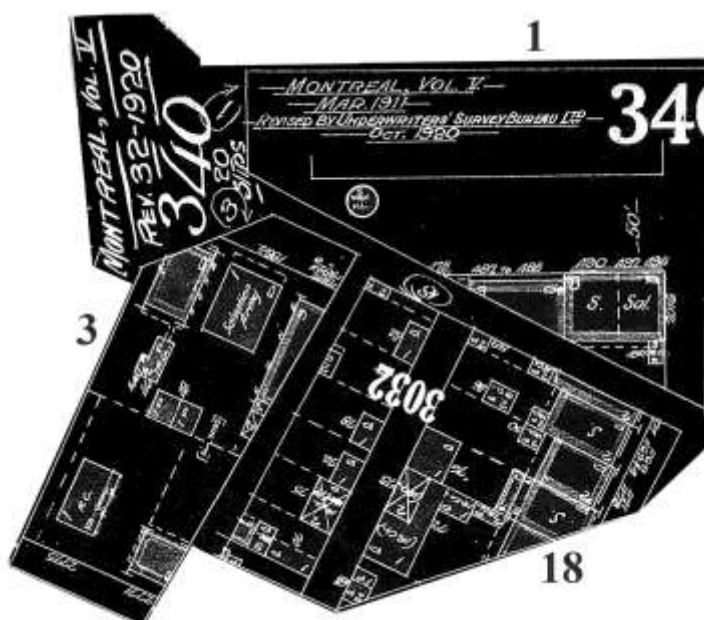


Figure 2. Trois des étiquettes dessinées en 1920 pour la planche 340.

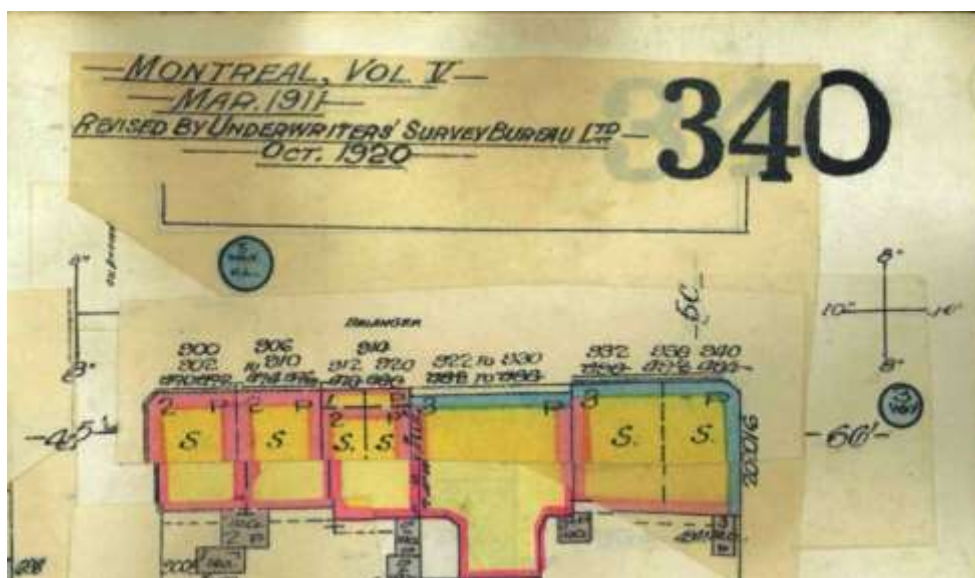


Figure 3. Quelques étiquettes collées dans le coin supérieur droit de la planche 340.

On comprend mieux ainsi pourquoi la première page d'un volume indique l'année de l'impression originale suivie, la plupart du temps, d'une mention de la date de révision. Si un volume ne présente aucune trace de ce travail de mise à jour -- tel le volume IV de 1930 -- c'est qu'il s'agit alors d'une nouvelle impression non amendée. On peut d'ailleurs aisément distinguer une planche de ce type, parce qu'elle est immaculée, d'une autre qui a été caviardée et modifiée par des collages successifs.



Figure 4. La première page du volume VI des plans d'assurance incendie de Montréal.

Il faut savoir également qu'afin de couvrir l'ensemble du territoire montréalais, les plans sont répartis en une vingtaine de volumes. Une carte-index interactive mise en ligne par la BANQ délimite le secteur couvert par chaque volume et facilitera grandement les premiers repérages (voir la figure 5).



Figure 5. La carte-index interactive des plans d'assurance incendie de Montréal.

Bien qu'on trouve également sur le site de la BANQ d'autres plans de municipalités, restons-en sur ceux de Montréal afin de saisir leur origine et leur potentiel historique.

Si au cours des premières années, la délimitation des principaux secteurs de la ville varie quelque peu, on retrouve toujours, d'une année à l'autre, le même numéro de planche associé aux rues. Ainsi le quadrilatère formé par les rues Duluth, Saint-Dominique, Rachel et Henri-Julien se trouve toujours à la planche 265 du volume V, ce qui facilite grandement la consultation dans le temps.

Par ailleurs, un examen sommaire des exemplaires conservés permet d'établir que de nouvelles versions de certains volumes ont été imprimées à plusieurs reprises. Nous disons « certains volumes » car l'exemplaire numérisé du volume III de 1926, pour ne mentionner qu'un exemple, est composé à partir de l'édition de 1915, mise à jour jusqu'en août 1926, alors que l'exemplaire du volume II de 1940 est plutôt tiré d'une nouvelle édition de 1926, révisée jusqu'en janvier 1940. Autrement dit, on aurait produit une nouvelle édition du volume II en 1926, mais pas du volume III. On ne saurait trop porter attention à ces précisions chronologiques.

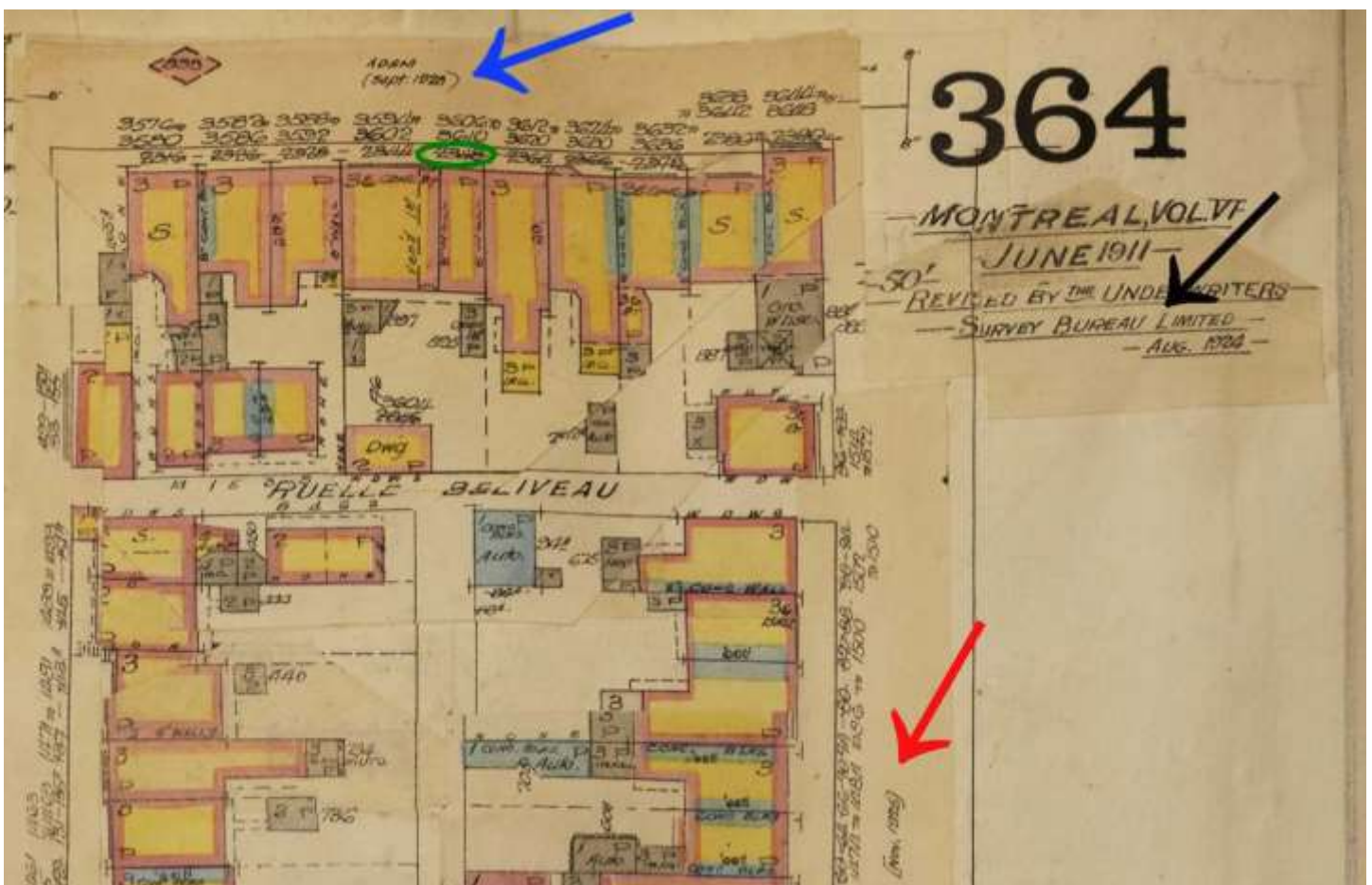


Figure 6. Un extrait de la planche 364 du volume VI qui montre des ajouts postérieurs à 1924.

Poursuivons la présentation à partir d'un extrait de la planche 364 du volume VI. Tel qu'on peut le voir à la figure

6, cette dernière est constituée à partir d'une édition de juin 1911, révisée théoriquement jusqu'en août 1924 (la flèche noire). Mais des ajouts portant des dates ultérieures apparaissent clairement. Ainsi l'inscription «septembre 1928» figure à gauche (la flèche bleue), tandis que l'on retrouve la mention «novembre 1925» en bas à droite (la flèche rouge). En fait, quand le changement des adresses civiques a été mis en place, on a simplement biffé les anciennes adresses, comme cela se voit clairement, par exemple, en haut sur la rue Adam (ellipse verte).

Cela nous amène à souligner une première utilité des plans d'incendie, soit l'identification des anciennes adresses qui ont subsistées jusqu'en 1924. En effet, comme on peut le voir au volume V révisé de 1929, ces plans s'avèrent fort commodes pour connaître les numéros civiques en vigueur avant la grande uniformisation des adresses réalisée par la ville de Montréal au cours des années 1924 à 1930. L'ennui cependant est qu'une partie seulement des plans conservés présentent simultanément les deux adresses. Ainsi, outre le volume VI, les volumes III et IV de 1926 en comportent alors que, selon les rythmes d'implantation des nouvelles adresses et d'évolution des travaux de construction, on pourra aussi trouver certaines doubles adresses dans d'autres volumes.

Quelques détails architecturaux à souligner

Pour faciliter l'interprétation des planches, une légende est placée au début de chaque volume. Cette dernière, qui se complexifie considérablement au fil du temps, se présente à grands traits sous sept modèles:

- un premier rudimentaire présent en 1879 et reproduit à la figure 7;
- un deuxième en vigueur à la fin des années 1880 jusqu'au début du XX^e siècle;
- un troisième qui prend le relais jusqu'en 1910;
- un autre, également à la figure 7, qui a cours entre 1911 et le milieu des années 1920, ajoute quelques éléments tel le système d'arrosier (*sprinkler*);
- un cinquième mis en place jusqu'aux années 1940 (voir la figure 8);
- un sixième au tournant des années 1950;
- et un dernier paraissant vers le milieu des années 1950.

Cela dit, comme les légendes sont mises à jour seulement lors des réimpressions, il y a forcément un risque de décalage entre les planches révisées régulièrement et la légende du volume. C'est ainsi, par exemple, que certains symboles relatifs aux ouvertures des murs – sur lesquels nous reviendrons plus loin – apparaissent sur des planches de 1907 alors qu'ils trouvent leur signification dans une nouvelle légende publiée près de vingt ans plus tard.

Mentionnons maintenant quelques informations d'ordre architectural que l'on peut tirer de ces plans du tournant du XX^e siècle, en parcourant les légendes de l'époque. À l'inverse des atlas historiques, dont plusieurs sont également disponibles en ligne, les plans d'incendie indiquent le nombre d'étages de chaque bâtiment, la présence de porte cochère (*passage or driveway under*) qui permettent souvent d'accéder à des maisons de fond de cour, de même que le type de toit. Sur la légende de 1915 (voir la figure 7), par exemple, les toits plats goudronnés et enduits de

pierrailles, si communs à Montréal, affichent un **P** (ellipse rouge). Et les toits en mansarde sont affublés d'un symbole distinct selon qu'ils sont en fausse mansarde ou non (ellipse verte).



Figure 7. Deux légendes des plans d'assurance incendie : le premier modèle et celui en vigueur à partir de 1911.

On va même plus loin en représentant aussi la structure des bâtiments. En effet, si la couleur jaune indique une construction de bois, le rouge symbolise ici une structure de briques porteuses, moins inflammable que la structure de carrés de madriers recouverte de briques de parement (*brick veneered*) qui affiche simplement une bordure rouge sur fond jaune (voir la figure 9). Si les bâtiments en briques porteuses se font rares aujourd'hui dans les constructions domiciliaires, les plans d'assurance incendie nous rappellent comment cette méthode de construction était répandue au XIX^e siècle.

Dans la mesure où ces plans servent à l'origine essentiellement à évaluer les risques d'incendie, on porte aussi une attention particulière à la hauteur des murs mitoyens, à la présence de bornes-fontaines, d'écuries, au type de corniche, etc.

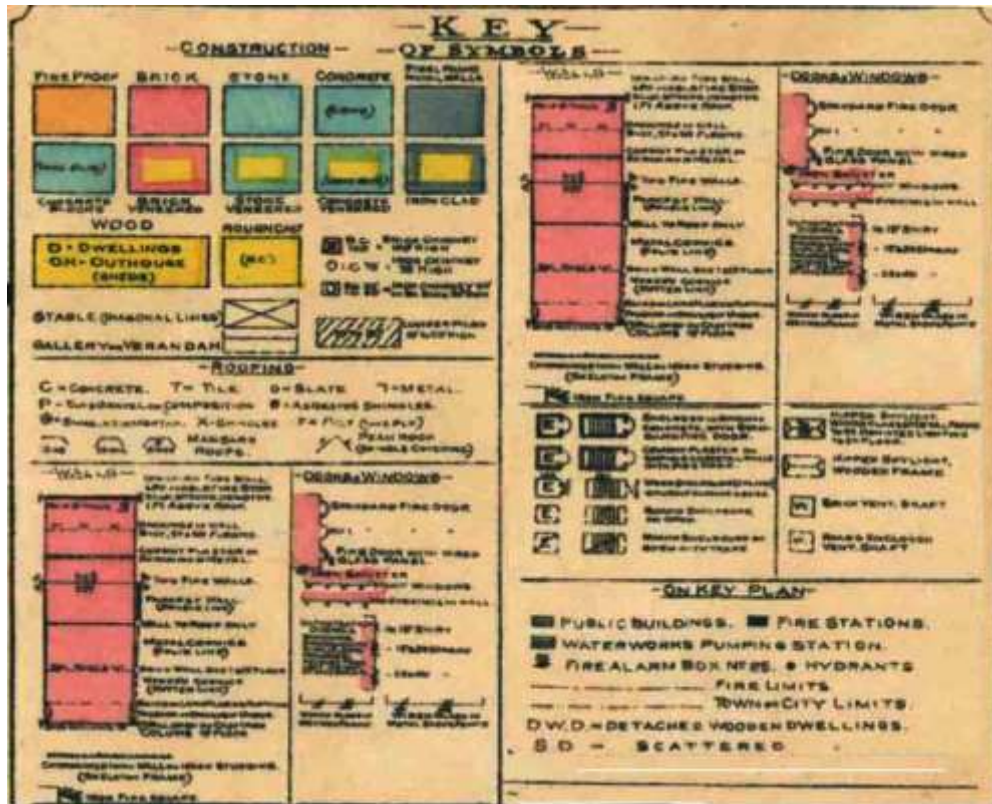


Figure 8. Une section de la légende utilisée du milieu des années 1920 jusqu'aux années 1940.



Figure 9. Deux types de construction bien différents: à gauche, presque toutes les briques de parement ont été arrachées pour laisser voir le carré de madriers; à droite, on a enlevé plusieurs briques du premier rang d'un assemblage de briques porteuses.

En incorporant plus de couleur, la légende s’enrichit progressivement de nombreux autres éléments. On élargit la notion de mur porteur en appliquant, à la façade de pierre et de bloc de ciment, la même distinction selon qu’ils servent de parement ou qu’ils soient porteurs. On fera même une distinction entre les murs mitoyens de brique et ceux composés de bloc de béton. D’ailleurs les revêtements de ciment seront distingués de ceux en pierre par des symboles particuliers. On indiquera aussi la présence de cave (**BT** ou **BAST** pour *basement*). La couleur orange qui, depuis 1911, désigne un bâtiment ininflammable, est intégrée dans la section principale des types de construction. Enfin, la fonction principale des bâtiments sera également mentionnée au fil du temps : le **S** (pour *store*, à ne pas confondre avec le symbole des *sprinklers* **S**) désignera un commerce alors qu’une résidence ne présentera aucun symbole ou encore la lettre **D** (pour *dwelling*).

Voyons maintenant quelques autres symboles à l’aide d’un nouvel extrait, celui de la planche 265 du volume V de 1907 (voir la figure 10). L’internaute pourra y chercher notamment des portes cochères – on en compte une bonne quinzaine –, des toits en fausse mansarde, deux écuries, quelques maisons dont seulement les façades sont de pierre, des bâtiments en briques porteuses et beaucoup de maisons en briques de parement.

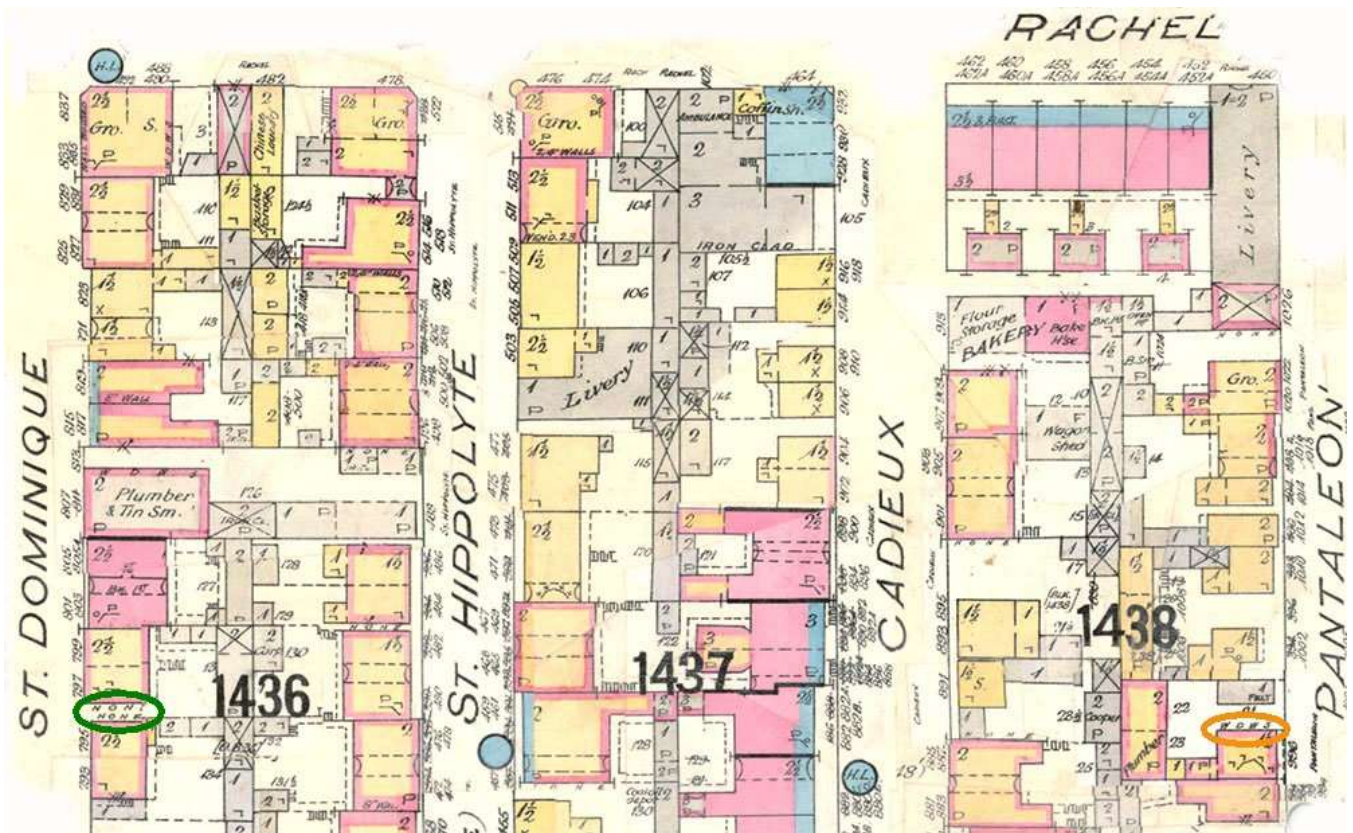


Figure 10. Un extrait de la planche 265 du volume V.

Avant de terminer, un dernier élément à retenir : les murs de côté donnant sur un espace non construit. En pareille situation, on indiquera s’il s’agit d’un mur plein sans ouverture avec le sigle **NONE** (*no opening in the wall*; voir l’ellipse verte, en bas et à gauche de la figure 10), ou d’un mur percé de fenêtres avec soit le sigle **WDWS** (*many*

windows; voir l'ellipse marron, à droite et en bas) ou soit les symboles relatifs aux emplacements des fenêtres selon les étages, que nous avons reproduits à la figure 11.

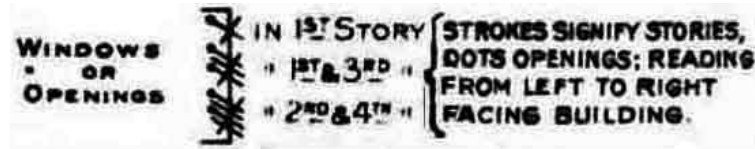


Figure 11. Les symboles marquant la présence de fenêtres selon les étages.

Cela paraîtra peut-être anodin mais ce détail d'un mur percé ou non de fenêtres est important pour des considérations d'assurance mais aussi quand on s'intéresse au phénomène de la rétention foncière et qu'on cherche le propriétaire d'un lot vacant sur une rue entourée de maisons.

Voyons comment à l'aide de la figure 12 qui présente une section de la rue Rushbrooke dans Pointe Saint-Charles où, pendant plus de 50 ans, un lot restera vacant. En supposant que son propriétaire habite une des deux maisons voisines, ce lot appartenait-il au propriétaire de gauche ou de droite? Lequel en avait fait son jardin? Il risque fort d'habiter, non pas au 2421 qui est privé de vue sur le côté (**NONE**) et dont l'adresse était auparavant le 63, mais au 2405 qui arbore des fenêtres de côté aux deux étages, lui fournissant dès lors une vue sur le lot. Comme on le constate, on pourrait passer ainsi de nombreuses heures à découvrir des détails architecturaux sur les plans d'incendie. Amusez-vous bien!

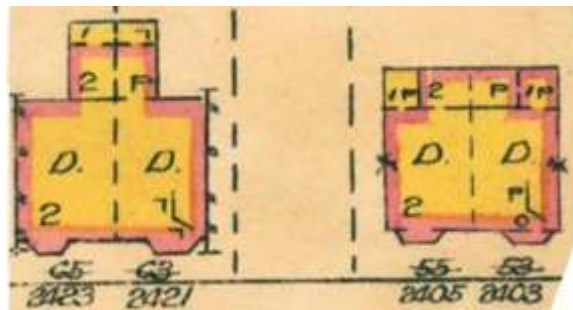


Figure 12. Un lot vacant rue Rushbrooke selon la planche 166 du volume IV.

SOURCES :

Berson, Alban et Jean-François Palomino, *La collection numérique «Plans de villes et villages du Québec» : guide d'utilisation*, BANQ, mai 2018, consultée le 15 mai 2018

http://www.banq.qc.ca/documents/collections/collection_patrimoniale_quebecoise/collections_speciales/Plan_Villes_Villages_GuideNOUVEAU.pdf

Buchanan, Elizabeth et Gunter Gad, «Goad, Charles Edward», *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 13, Université Laval et University of Toronto, 2003, consulté le 22 mai 2017

http://www.biographi.ca/fr/bio/goad_charles_edward_13E.html

Chartré, Christine et Renald Lessard, «Les plans d'assurance incendie : une source à exploiter», *Cap-aux-Diamants*, vol. 3, n° 2 (été 1987), p. 61.

Hayward, Robert J., «Chas. E. Goad and fire insurance cartography», *Explorations in the History of Canadian Mapping: A Collection of Essays*, Barbara Farrell et Aileen Desbarats (dir.), Ottawa, Association des cartothes et archives photographiques, 1988, p. 179-192.

Rainville, Alain, «Les plans d'assurance contre l'incendie au Canada», *L'Archiviste*, n° 111 (1996), p. 25-38.